



QU'EST-CE QUE LA RÉINSTALLATION?

QU'EST-CE QUE LA RÉINSTALLATION?

Plus de 70 % des personnes réfugiées trouvent refuge dans les pays voisins des situations de crise. Comme un retour sûr dans le pays d'origine n'est souvent pas possible dans un avenir proche, le HCR s'efforce de trouver des pays tiers disposés à accueillir les réfugié-e-s ayant des besoins de protection particuliers. **Cela est rendu possible grâce à des programmes de réinstallation («resettlement» en anglais).**

La réinstallation ne protège donc pas seulement des personnes, mais soulage aussi les États qui

accueillent de nombreux-euses réfugié-e-s. **La réinstallation contribue à une meilleure répartition internationale des responsabilités.**

Comme il y a beaucoup moins de places disponibles que nécessaire, le HCR s'engage pour l'extension de la réinstallation, notamment avec le Pacte mondial sur les réfugiés.

La Suisse pourrait y contribuer en augmentant son quota annuel de réinstallation, qui est actuellement de 800 personnes.